



Ce sont des enfants de la commune qui ont brisé les baies vitrées de la Plaine des sports. PHOTO DR

Vandales à 10 ans

ST-JEAN-D'ILLAC
Des enfants sont à l'origine du saccage du complexe sportif qui a eu lieu l'été dernier

JEAN-MICHEL DESPLOS

jm.desplos@sudouest.com

Ils ont avoué aux gendarmes avoir agi « par désœuvrement » et ont même susurré du bout des lèvres qu'ils pensaient faire une nouvelle expédition au complexe de la plaine de sports à Saint-Jean-d'Ilac pour se défouler et tout casser.

Les dix écoliers et collégiens interpellés cette semaine par les officiers de police judiciaire de la brigade territoriale de Saint-Jean-d'Ilac, sont les auteurs des dégradations commises les 16 et 25 juillet 2008. À l'époque des faits, ils étaient âgés de 8, 10 et 15 ans !

Écrans de TV, vaisselle...

À deux reprises, en pleine journée, les enfants, issus de familles bien insérées localement, se sont ren-

cus sur les installations sportives de la ville, rue Montesquieu. Ils ont profité que le complexe soit situé dans une zone légèrement à l'écart pour commettre leurs méfaits. À coups de barre de fer, ils ont brisé des baies vitrées, à l'aide de cailloux, ils ont cassé des vitres et, une fois à l'intérieur, ils ont tout dévasté sur leur passage.

Des postes de télévision et de la vaisselle ont été jetés sur le carrelage, de la peinture a été répandue sur le sol et les murs, du mobilier a été dégradé, une borne du système d'alarme a été détruite, etc.

Préjudice de 20 000 euros

Le montant des dégâts est estimé par la mairie à plus de 20 000 euros. Le club de football a, quant à lui, évalué son préjudice aux alentours de 500 euros.

Ce déferlement de violence gratuite a surpris les élus et l'ensemble de la population de Saint-Jean-d'Ilac, commune habituellement paisible. Les deux actes, commis à une semaine d'intervalle, ont surtout inquiété la municipalité qui n'a pas hésité à recruter du personnel de gardiennage afin d'assurer la sécurité des lieux. Les gendar-

mes, sensibilisés par cette affaire, ont aussi intensifié leurs patrouilles sur le secteur pour tenter d'interpeller les auteurs en flagrant délit. Mais les planques n'ont rien donné car les enfants, malgré leur forte tentation, ne sont pas revenus une troisième fois.

Réparation pénale

Il a donc fallu beaucoup de patience aux enquêteurs pour remonter jusqu'aux vandales. C'est à partir d'un recoupement avec un autre dossier que les gendarmes ont effectué des rapprochements.

Et quelle n'a pas été leur surprise quand ils ont découvert l'âge des casseurs dont les parents habitent tous Saint-Jean-d'Ilac. « C'est très rare de voir de tels actes commis par des auteurs aussi jeunes », confie un officier de la gendarmerie.

Lors de leurs auditions, les gamins ont tout reconnu en intégralité. Ils ont été remis à leurs familles et sont convoqués pour une mesure de réparation pénale devant l'association du Prado. La facture devrait être lourde pour les parents civilement responsables.